



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/17
15 octobre 2014

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Soixante-treizième réunion
Paris, 9 – 13 novembre 2014

RAPPORTS DE SITUATION ET CONFORMITÉ

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les principales questions traitées et conclusions sont:

- Le Botswana et le Soudan du Sud n'ont pas mis en place un système d'autorisation, et l'ONUDI n'a pas pu confirmer la mise en place d'un système d'autorisation en Lybie;
- Plusieurs pays n'ont pas inclus dans leur système d'autorisation et de quotas les mesures de réglementation accélérées applicables aux HCFC convenues en 2007;
- Cinq pays semblent être en situation de non-conformité avec les mesures de réglementation visant les HCFC en 2013 sur la base des données de 2013 communiquées en vertu de l'article 7 et/ou des données de programme de pays soumises;
- Un pays, la République populaire démocratique de Corée, semble présenter des divergences avec les mesures de réglementation sur le gel de la production pour l'année 2013 sur la base des données au titre de l'article 7;
- La plupart des pays ont déclaré une consommation de niveau zéro des substances restantes (à l'exclusion des HCFC), et 17 pays ont déclaré avoir une consommation de bromure de méthyle (BM), qui reste néanmoins en conformité avec les mesures de réglementation de 2005;
- La Chine avait une production de bromure de méthyle en 2013 et celle-ci se situait en dessous des 20 pour cent de la valeur de référence;
- Sept pays¹ ont produit 29 048 tonnes PAO de HCFC selon les données les plus récentes et celles communiquées au titre de l'article 7 du Protocole de Montréal, et quatre pays ont déclaré une

¹ Y compris la République de Corée (valeur de référence de 395,1 tonnes PAO et 357,6 tonnes PAO produites en 2013), qui n'a pas reçu une aide du Fonds multilatéral pour l'élimination des SAO.

production de HCFC inférieure à leur valeur de référence. La majeure partie de cette production (26 599 tonnes PAO) a été réalisée en Chine;

- Tous les pays éligibles ont obtenu l'approbation du financement de la préparation du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH);
- Un pays a soumis son PGEH à la 73^e réunion (République populaire démocratique de Corée) et cinq pays soumettront leur PGEH (Mauritanie et Soudan du Sud) ou bien le resoumettront (Botswana, Lybie et République arabe syrienne) après la 73^e réunion.
- Le Comité exécutif a pris en main au moyen des projets approuvés 24,6 pour cent de la consommation de HCFC et 89 pour cent de la production de HCFC;
- Pour les 135 pays² ayant communiqué leurs données de 2012 et 2013, la consommation de HCFC a baissé de 25,9 pour cent;
- La consommation la plus récente de HCFC pour 136 pays était inférieure à leur consommation de référence;
- Les données relatives à la mise en œuvre des programmes de pays indiquent que:
 - Sur les 144 pays tenus de communiquer leurs données de programme de pays, 122 ont soumis des données pour 2013, 93 d'entre eux l'ayant fait au moyen du système en ligne;
 - Pour les pays ayant communiqué leurs données pour 2013, 98 ont fait part de systèmes d'autorisation opérationnels;
 - Cent dix-sept pays ont déclaré avoir instauré des systèmes de quotas pour réglementer les HCFC.
- La République de Corée, Singapour et les Émirats arabes unis ont convenu de ne pas solliciter de financement auprès du Fonds multilatéral.

² 148 pays ont communiqué des données concernant 2012 ou 2013, et 135 ont communiqué des données portant à la fois sur 2012 et 2013.

Introduction

1. Le présent document comprend trois parties:

Partie I: Situation de conformité³ des pays visés à l'article 5 qui sont soumis aux mesures de réglementation du Protocole de Montréal (décisions 32/76(b) et 67/6(c));

Partie II: Pays visés à l'article 5 qui sont soumis aux décisions des Parties sur la conformité; et

Partie III: Données relatives à la mise en œuvre des programmes de pays sur la répartition sectorielle des HCFC et leurs prix.

2. Les projets subissant des retards de mise en œuvre et pour lesquels des rapports de situation spéciaux étaient requis seront traités dans le Rapport périodique global (UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/10) afin d'éviter de donner deux fois les mêmes informations dans les documents de réunion.

PARTIE I: SITUATION ET PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ (SUR LA BASE DES DONNÉES DISPONIBLES LES PLUS RÉCENTES)

3. Cette partie présente les résultats de l'analyse de la situation de conformité avec les mesures de réglementation relatives au gel des HCFC en 2013 et l'élimination finale du bromure de méthyle et du trichloroéthane⁴ d'ici à 2015. L'analyse suppose que les données de consommation les plus récentes communiquées en vertu de l'article 7 ou celles concernant les programmes de pays ont pris en compte l'élimination obtenue à l'issue de la mise en œuvre des projets approuvés par le Comité exécutif. Depuis la création du Fonds multilatéral jusqu'en décembre 2013, 257 125 tonnes PAO de consommation et 191 919 tonnes PAO de production ont été éliminées grâce aux projets achevés. Ceux-ci ont été évalués à 2,2 milliards \$US sur un montant total approuvé d'environ 2,77 milliards \$US⁵.

4. Au 2 octobre 2014, 126 pays visés à l'article 5 avaient communiqué des données sur 2013 en application de l'article 7. Neuf pays supplémentaires avaient transmis au Secrétariat du Fonds des données de 2013 des programmes de pays. Pour les pays qui n'avaient pas communiqué de données pour 2013, on a eu recours pour l'analyse aux données de consommation disponibles les plus récentes (données de 2012 au titre de l'article 7 pour 13 pays). L'analyse suppose que les niveaux de consommation de SAO qui ont été communiqués le plus récemment, à l'exclusion des HCFC, n'ont pas augmenté, bien que cette hypothèse puisse ne pas s'appliquer à 13 pays pour lesquels les données de 2013 n'étaient pas disponibles.

5. Les données sur les approbations potentielles en 2014 ont été tirées du Plan d'activités général 2014-2016 du Fonds multilatéral (UNEP/OzL.Pro/ExCom/71/7), qui a été approuvé à la 71^e réunion.

SYSTÈMES D'AUTORISATION ET AMENDEMENTS DE MONTRÉAL ET DE BEIJING

6. Les informations les plus récentes fournies au Secrétariat de l'ozone sur la mise en place de systèmes d'autorisation indiquent que seuls le Botswana et le Soudan du Sud n'ont pas encore fait part de

³ L'analyse effectuée et les conclusions tirées dans le présent document sont sans préjudice de la situation en matière de conformité déterminée par les Parties au Protocole de Montréal, seul organe habilité à évaluer une telle situation. Les données communiquées en vertu de l'article 7 du Protocole servent exclusivement à déterminer la situation de conformité d'un pays sur une base annuelle. L'analyse développée dans le présent document s'appuie à la fois sur les données communiquées au Secrétariat du Fonds sur la mise en œuvre des programmes de pays concernant plusieurs périodes de conformité, et celles communiquées en vertu de l'article 7. En conséquence, le présent document ne détermine pas la conformité en tant que telle. Il évalue plutôt les perspectives qui s'offrent aux pays visés à l'article 5 dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour être en conformité avec une ou plusieurs des mesures de réglementation prévues par le Protocole de Montréal. Son principal objet est de définir les SAO qui doivent encore faire l'objet de mesures soutenues par le Fonds multilatéral.

⁴ Aucun projet portant sur les substances visées à l'Annexe B1 n'a été identifié; le Comité exécutif n'a ni examiné ni financé de projets portant sur ces substances qui font l'objet à partir de 2007 d'une réduction de 85 pour cent par rapport à la valeur de référence.

⁵ Une description détaillée de la méthodologie utilisée dans l'analyse est fournie dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/18.

l'établissement de ces systèmes. Il convient de noter que le Botswana et le Soudan du Sud ont ratifié l'Amendement de Montréal au Protocole de Montréal respectivement le 21 février 2013 et le 16 octobre 2012, et que ces pays disposent de six mois à partir de la date de ratification de l'Amendement pour mettre en place les systèmes d'autorisation.

7. Dans le cas du Botswana, le PNUE a fait savoir que l'approbation du système d'autorisation et de quotas par le ministère de la Justice est attendue en décembre 2014. Le Projet de loi météorologique (Meteorological Bill), qui inclut le système d'autorisation et de quotas, a été approuvé en avril 2014. Quant au Soudan du Sud, l'Unité nationale de l'ozone a été mise en place et un administrateur national du bureau de l'ozone a été nommé. Toutefois, la mise en place d'un système d'autorisation n'a toujours pas été communiquée.

8. En ce qui concerne la Libye, l'ONUDI a indiqué qu'il avait reçu un document juridique (Loi Nr. 15) de 1371 PD (2003) sur la protection et l'amélioration de l'environnement. Toutefois ce document ne fournit pas clairement le statut du système d'autorisation. Du fait de la situation politique et des problèmes de sécurité dans le pays, l'ONUDI n'a pas pu vérifier ni aider véritablement la Libye.

9. Le Comité exécutif pourrait envisager de demander au PNUE de faire un rapport sur l'établissement des systèmes d'autorisation au Botswana et au Soudan du Sud, et de demander à l'ONUDI de faire un rapport sur le système d'autorisation de la Libye d'ici à la 74^e réunion.

10. Sur la base des données de rapport de programme de pays de 2012 et/ou 2013, le Secrétariat a noté que deux pays, la Dominique et la Mauritanie, ayant des systèmes d'autorisation et de quotas en place, avaient communiqué que ces systèmes n'avaient pas été modifiés pour y inclure les mesures de réglementation accélérées applicables aux HCFC convenues en 2007. Un pays, le Kirghizistan, a indiqué que seul son système d'autorisation incluait les mesures de réglementation accélérées convenues en 2007, mais que le système de quotas ne les incluait pas.

11. Le Comité exécutif pourrait envisager de demander aux agences d'exécution concernées de fournir une mise à jour des actions entreprises par les pays susmentionnés pour modifier leurs systèmes d'autorisation/ quotas d'ici à la 74^e réunion.

SECTEUR DE LA PRODUCTION

12. Le tableau 1 montre les données de production les plus récentes, à l'exclusion de celles concernant les HCFC, dans les pays visés à l'article 5. Aucune information n'a été fournie au sujet des CFC, du tétrachlorure de carbone et des halons, conformément à la décision 63/4(b)(ii).

Tableau 1. Production de SAO la plus récente par pays et valeur de référence

Pays	Substance chimique	Source	Année de la consommation communiquée le plus récemment	Valeur de référence	Production la plus récente
Chine	bromure de méthyle	A7	2013	776,3	100,0

13. Un projet de clôture de la production de bromure de méthyle (BM) a été approuvé pour la Chine, qui est désormais le seul des deux pays visés à l'article 5 disposant d'installations de production de bromure de méthyle. Le deuxième pays est la République de Corée, qui n'a pas sollicité l'aide du Fonds. En 2013, 100,0 tonnes PAO de bromure de méthyle ont été produites en Chine, ce qui se situe dans les limites fixées par la réglementation de 80 pour cent par rapport à la valeur de référence (776,3 tonnes PAO), et la limite de 100,0 tonnes PAO prévue dans son accord concernant le secteur de la production de bromure de méthyle (décision 47/54).

14. Sept pays ont produit des HCFC, comme l'indique le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Production de HCFC la plus récente par pays et valeur de référence (tonnes PAO)

Partie	Source	Année de la production communiquée le plus récemment	Production communiquée le plus récemment	Valeur de référence	Production communiquée le plus récemment moins la valeur de référence
Argentine	A7	2012	230,5	224,6	5,8
Chine	A7	2013	26 598,7	29 122,0	(2 523,3)
République populaire démocratique de Corée	A7	2013	31,8	27,6	4,2
Inde	A7	2013	1 352,1	2 399,5	(1 047,5)
Mexique	A7	2013	317,1	697,0	(379,9)
République de Corée	A7	2013	357,6	395,1	(37,6)
Venezuela (République bolivarienne du)	A7	2012	160,3	123,1	37,2
Total			29 047,9	32 988,9	(3 941,0)

15. Des projets d'élimination de la production de HCFC ont été approuvés pour la Chine. Un projet pour le secteur de la production a été inclus dans le plan d'activités de l'ONUDI qui sera soumis en 2018. Le pays peut prétendre à l'aide étant donné que ses installations de CFC ont été fermées et démantelées, et que l'entreprise de HCFC n'était pas traitée dans l'accord conclu avec le Comité exécutif.

16. Le sous-groupe sur le secteur de la production est en train d'examiner les directives applicables au secteur de la production de HCFC. Les installations de production polyvalentes qui ont bénéficié précédemment de financements pour l'élimination des CFC ne peuvent pas prétendre actuellement à des financements supplémentaires pour l'arrêt des HCFC dans le cadre de leurs accords d'élimination des CFC conclus avec le Comité exécutif⁶. Cette mesure s'applique à l'Argentine, l'Inde, le Mexique, et le Venezuela (République bolivarienne du).

SECTEUR DE LA CONSOMMATION

Bromure de méthyle

17. Le tableau 3 présente un récapitulatif de la situation des pays en matière de conformité avec la réglementation applicable au bromure de méthyle (à l'exception des applications sanitaires et préalables à l'expédition). Sur les 148 pays visés à l'article 5, qui ont ratifié l'Amendement de Copenhague, 146 ont communiqué des données de référence complètes; 58 ont fait part d'un niveau zéro à la fois pour la consommation de référence et la consommation la plus récente. Cent pays visés à l'article 5 ont bénéficié de l'aide du Fonds multilatéral pour les activités et/ou les projets d'élimination du bromure de méthyle.

⁶ Une usine à production polyvalente en Chine n'a pas été incluse dans le financement du plan de gestion de l'élimination de la production des HCFC.

Tableau 3. Mesures de réglementation du BM: Récapitulatif des pays dont les données de consommation les plus récentes dépassent les limites fixées par les prochaines mesures de réglementation*

Données	Pays dont les données de consommation les plus récentes sont supérieures à l'objectif d'élimination de 20 % du BM de 2005	Pays dont les données de consommation les plus récentes sont supérieures à l'objectif d'élimination de 100 % de 2015
Données de 2013 (article 7 ou programme de pays)	0 pays	16 pays

* Ce tableau fait référence aux 146 pays visés à l'article 5 qui ont communiqué des valeurs de référence et les données de consommation les plus récentes. La consommation la plus récente communiquée par l'Arabie saoudite est supérieure à l'objectif d'élimination de 2015 utilisant les données communiquées en 2012.

18. L'Annexe I présente des informations détaillées sur les pays ayant une consommation de bromure de méthyle, qui sont résumées ci-dessous:

- Neuf pays (Algérie, Argentine, Chine, Congo, République démocratique du Congo, Nigéria, Soudan, Swaziland et Turquie) sont bénéficiaires de projets d'élimination du bromure de méthyle déjà approuvés par le Comité exécutif, et un pays, la Tunisie, n'a reçu de financement que pour un projet de démonstration, et un pays, le Soudan, n'a pas reçu d'aide du Fonds multilatéral. Ces pays ont une consommation admissible restante s'élevant à 830,5 tonnes PAO. Toute la consommation éligible au financement a été approuvée, à l'exception de quelques tonnes pour la Tunisie, le Soudan et peut-être aussi l'Égypte. Le Soudan et la Tunisie ont soumis des projets sur le bromure de méthyle à la 73^e réunion;
- Cinq des neuf pays ont communiqué une consommation de niveau zéro depuis plus d'un an (Congo, République démocratique du Congo, Nigéria, Swaziland et Turquie);
- Des projets d'investissement sont toujours en cours de mise en œuvre dans 16 pays; et
- Une préparation de projet concernant le secteur des fumigènes en Algérie a été approuvée à la 72^e réunion.

Trichloroéthane

19. Tous les pays ont communiqué une consommation de niveau zéro de trichloroéthane et sont en conformité avec les mesures de réglementation.

Consommation de HCFC

20. L'Annexe II comprend une analyse des données de consommation de HCFC les plus récentes et des mesures de réglementation prises en main par les PGEH approuvés. Cent quarante-huit pays visés à l'article 5 ont communiqué à la fois les valeurs de référence et les données de consommation les plus récentes. Les données de consommation les plus récentes concernant 136 pays sont inférieures à leur valeur de référence.

21. Le tableau 4 présente un récapitulatif de la situation des pays en matière de conformité avec les mesures de réglementation des HCFC.

Tableau 4. Mesures de réglementation des HCFC: Récapitulatif des pays dont les données de consommation les plus récentes de HCFC dépassent les mesures de réglementation de 2013

Données	Pays dont les données de consommation les plus récentes sont supérieures à l'objectif de gel de 2013
Données de 2013 (article 7 ou programme de pays)	5 pays ⁷ (Bosnie-Herzégovine (A7), République populaire démocratique de Corée (A7), Guatemala (A7), Mozambique (A7) et Soudan du Sud (A7))

22. Prenant note que plusieurs pays n'ont pas encore soumis les données de leur programme de pays ou communiqué les données de consommation/production au titre de l'article 7 pour 2013, le Secrétariat a utilisé les données de 2012 disponibles pour identifier les pays dont la consommation de HCFC en 2012 était supérieure à la valeur de référence établie aux fins de conformité: soit le Bahreïn, Haïti, le Koweït, la République démocratique populaire lao, la Libye et l'Arabie saoudite.

23. Le tableau 5 présente les niveaux de consommation de HCFC sur la base des données disponibles les plus récentes. Il révèle une consommation de 486 244,6 TM (29 578,5 tonnes PAO) de HCFC composée essentiellement de HCFC-22 (64,7 pour cent du total) et de HCFC-141b (31,2 pour cent du total). Ces 486 244,6 tonnes métriques de HCFC représentent une diminution de 116 413,3 TM par rapport au volume (602 657,9 TM) communiqué à la 71^e réunion, en octobre 2013. Le niveau de consommation figurant dans le présent rapport est établi à partir des données de 2013 pour 122 pays, des données de 2012 pour 18 pays et celles de 2011 pour 4 pays. Pour les 135 pays ayant communiqué des données à la fois pour 2012 et 2013, la consommation de HCFC a baissé de 25,9 pour cent

Tableau 5. Niveaux des données de consommation de HCFC les plus récentes par substance chimique

Substance chimique	valeur de référence (TM)	Consommation la plus récente (TM)	Consommation la plus récente (tonnes PAO)	Pourcentage du total (basé sur les tonnes PAO)
HCFC-123	1 450,0	1 884,3	37,7	0,13%
HCFC-124	1 181,0	307,9	6,8	0,02%
HCFC-141b	94 412,4	83 983,7	9 238,2	31,23%
HCFC-142b	30 746,4	17 622,0	1 145,4	3,87%
HCFC-22	358 383,1	348 115,3	19 146,3	64,73%
HCFC-225	5,6	37,0	2,6	0,01%
HCFC-225ca	56,5	40,9	1,0	0,00%
HCFC-225cb	9,6	14,6	0,5	0,00%
Total	486 244,6	452 005,7	29 578,5	100,00%
HCFC-141b dans les polyols pré mélangés importés	5 283,6	5 726,6	629,9	

Consommation restante de HCFC

24. La consommation restante de HCFC éligible au financement à prendre en main est fonction des valeurs de référence du PGEH et de la quantité de HCFC-141b contenue dans les polyols pré mélangés

⁷ La consommation de la Bosnie-Herzégovine pour 2013 a été traitée dans la décision 72/31. La consommation de HCFC de 2013 pour la République populaire démocratique de Corée et le Mozambique est traitée respectivement dans les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/37 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/44. Le PGEH du Soudan du Sud n'a pas encore été soumis.

importés⁸ prise en compte dans le PGEH. Le tableau 6 indique les quantités de HCFC à prendre en main dans tous les pays.

Tableau 6. Consommation restante totale de HCFC par substance (tonnes PAO)*

Substance chimique	Valeur de référence	Point de départ	Approuvée	Restante	Pourcentage approuvé
HCFC-123	32,79	30,18	0,50	29,68	1,66
HCFC-124	26,56	26,03	0,92	25,11	3,53
HCFC-141	1,90	0,94	0,00	0,94	0,00
HCFC-141b	10 705,40	10 757,29	4 350,26	6 407,03	40,44
HCFC-142b	1 992,23	2 002,25	607,10	1 398,75	30,32
HCFC-21	1,50	0,74	0,00	0,74	0,00
HCFC-22	20 348,90	19 973,59	2 952,00	17 021,59	14,78
HCFC-225	2,82	1,60	0,00	1,60	0,00
HCFC-225ca	1,80	1,64	0,00	1,64	0,00
HCFC-225cb	0,70	0,68	0,00	0,68	0,00
HCFC-141b dans polyols	0,00	567,01	289,73	272,26	51,10
Total général	33 114,60	33 361,95	8 200,51	25 160,02	24,58

* À la 72^e réunion

PGEH

25. Tous les pays ont ratifié l'Amendement de Copenhague et ont reçu des fonds pour la préparation de projets de PGEH, y compris un financement pour un système d'autorisation traitant les mesures de réglementation applicables aux HCFC. Le Comité exécutif a approuvé jusqu'à ce jour des PGEH pour 139 pays, d'un montant de 558,26 millions \$US (dont 396,32 millions \$US ont été débloqués).

26. Des informations supplémentaires ont été fournies en Annexe II pour signaler les PGEH approuvés jusqu'à présent, ceux qui sont soumis à la 73^e réunion (le cas échéant), et la durée couverte par le PGEH (tels que les PGEH approuvés pour atteindre l'objectif de réduction de 10 pour cent en 2015, ou de 35 pour cent en 2020).

27. Les PGEH en phase I ont une durée de mise en œuvre destinée à permettre les niveaux de réduction par rapport à leurs valeurs de référence ou aux points de départ comme suit:

- Vingt-sept pays (7 pays à faible volume de consommation (PFV), 20 pays n'appartenant pas à cette catégorie) prennent en main la conformité pour la période allant jusqu'en 2015;
- Cent trois pays (58 pays à faible volume de consommation et 33 pays n'appartenant pas à cette catégorie, plus 12 pays insulaires du Pacifique) prennent en main la conformité pour la période allant jusqu'en 2020;
- Neuf pays à faible volume de consommation (PFV) (Bhoutan, Cambodge, Croatie⁹, Maldives, Maurice, Namibie, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, et Seychelles) ont reçu un financement pour l'élimination complète des HCFC bien avant 2040, par ex. la Croatie d'ici à 2014 et les autres d'ici à 2020 ou 2025.

⁸ Des informations sur les quantités de HCFC-141b contenues dans les polyols pré mélangés importés sont seulement disponibles dans les données de programmes de pays, mais ne sont pas communiquées dans le cadre des données en vertu de l'article 7.

⁹ La Croatie est devenue une Partie non visée par l'article 5 au 1^{er} janvier 2013.

28. Cinq des six pays restants n'ont pas reçu de financement au titre du PGEH autre que celui pour la préparation de projet; un pays (la République arabe syrienne) a reçu un financement pour un projet visant l'élimination de 12,9 tonnes PAO de HCFC dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation en dehors de son PGEH, représentant 9,6 pour cent de sa valeur de référence.

Tableau 7. Pays visés à l'article 5 sans PGEH approuvé (tonnes PAO)

Pays	Valeur de référence	Point de départ	Tous les projets approuvés projets	Quantité restante
Botswana	11,0			11,0
République populaire démocratique de Corée	78,0			78,0
Libye	114,7			114,7
Mauritanie	20,5			20,5
Soudan du Sud	1,0			1,0
République arabe syrienne	135,0	135,0	12,9	122,1
Total	360,2	135	12,9	347,3

29. La phase I des PGEH est incluse dans les plans d'activités de 2014 pour tous les pays qui n'ont pas encore soumis leur PGEH (Libye, Mauritanie, Soudan du Sud et République arabe syrienne), à l'exclusion du Botswana et de la République populaire démocratique de Corée. Le PGEH de la République populaire démocratique de Corée a été soumis à la 73^e réunion.

PARTIE II: ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DANS LES PAYS SOUMIS AUX DÉCISIONS DES PARTIES

30. Aucune question liée à la conformité n'a été identifiée, sauf pour le Botswana et le Soudan du Sud qui n'ont pas mis en place leur système d'autorisation conformément à la décision XXV/15.

PARTIE III: DONNÉES SUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE PAYS CONCERNANT LES HCFC

DONNÉES DE CONSOMMATION DE HCFC PAR SECTEUR

31. Au 2 octobre 2014, 144 pays visés à l'article 5 étaient tenus de remettre un rapport sur la mise en œuvre du programme de pays. Les rapports les plus récents reçus par le Secrétariat concernaient 122 pays pour 2013, 18 pays pour 2012 et 4 pays pour 2011. Tous les pays ayant soumis une demande de financement à la 73^e réunion avaient aussi soumis les données de leur programme de pays de 2013 au 7 octobre 2014, à l'exception du Bangladesh¹⁰.

32. Bien que les niveaux de consommation enregistrés portent sur différentes années et ne correspondent peut-être pas nécessairement aux données communiquées au titre de l'article 7, les données de programme de pays fournissent les évaluations sectorielles les plus récentes par pays, et ce sur une base mondiale. Ces données devraient aider les pays visés à l'article 5 concernés et le Comité exécutif à évaluer la quantité restante à éliminer sur une base sectorielle. Le tableau 8 indique la consommation de HCFC par secteur.

¹⁰ Le Bangladesh a soumis une demande de financement de tranche du PGEH à la 73^e réunion, mais qui a été ensuite retirée.

Tableau 8. Consommation de HCFC par secteur (tonnes PAO)

Secteur	Valeur de référence	Données de consommation les plus récentes	Données de consommation les plus récentes exprimées en pourcentage de la valeur de référence
Aérosols	107,1	262,2	245%
Mousses	12 589,5	11 394,5	91%
Lutte contre l'incendie	15,3	14,2	93%
Fabrication d'équipements de réfrigération	9 919,8	8 689,7	88%
Entretien d'équipements de réfrigération	8 899,4	8 613,6	97%
Solvants	525,0	509,6	97%
Agent de transformation	13,4	15,5	116%
Total	32 069,5	29 499,3	92%

33. Les données au titre de l'article 7 diffèrent de celles du programme de pays pour plusieurs raisons: les données de programme de pays correspondent à l'utilisation par secteur et ne sont pas des données basées sur la production moins les exportations plus les importations; les données concernant les HCFC-141b contenus dans les polyols pré mélangés importés sont communiquées en tant qu'élément des données d'utilisation annuelle; à cela s'ajoutent les erreurs dues à l'arrondissement des chiffres. Le tableau 9 présente des cas montrant des différences entre les données communiquées en vertu de l'article 7 (A7) et celles des programmes de pays (CP).

Tableau 9. Différences entre les données selon A7 et selon CP de la consommation de HCFC (tonnes PAO)

Pays	Agence pour le projet de renforcement des institutions	Substance chimique	Données A7 2013	Données CP 2013	Différence	Polyols
Chine	PNUD	HCFC	15 757,9	17 195,8	-1 437,9	
Inde	PNUD	HCFC	975,9	1 844,8	-868,9	
Liban	PNUD	HCFC	72,6	70,5	2,1	27,2
Malaisie	PNUD	HCFC	445,8	435,9	9,9	
Mexique	ONUDI	HCFC	835,2	779,1	56,1	
Philippines	PNUE	HCFC	136,7	152,7	-16,0	15,4
Rwanda	PNUE	HCFC	3,8	3,1	0,7	
Trinité-et-Tobago	PNUD	HCFC	39,5	-0,1	39,6	
Turkménistan	PNUE	HCFC	0,4	6,9	-6,5	
Zambie	PNUE	HCFC	5,0	7,5	-2,5	

34. Le Comité exécutif pourrait envisager de demander aux agences d'exécution concernées d'aider les pays visés à l'article 5 à résoudre les écarts de données présentées ci-dessus.

DONNÉES SUR LES PRIX DES HCFC ET LEURS PRODUITS DE REMPLACEMENT

35. Les prix des HCFC et de leurs produits de remplacement sont récapitulés au tableau 10.

Tableau 10. Prix moyen des HCFC et de leurs produits de remplacement au cours de ces dernières années

SAO	Prix moyen/ kilo (\$US/kg)					Nombre de pays où		Fourchette (\$US/kg) Rapport de 2013	Nombre de pays déclarant des données supérieures à 0 pour 2013	Données exclues* du calcul de la moyenne (\$US/kg.) Rapport de 2013
	(2009)	(2010)	(2011)	(2012)	(2013)	les prix ont augmenté	les prix ont baissé			
HCFC-141b	5,00	6,02	6,73	6,73	6,48	17	13	2,13 (Chine) à 15,00 (Zimbabwe)	43	1,32 (République dominicaine), 111,30 (Oman)
HCFC-22	7,35	8,61	9,28	10,06	9,09	38	38	1,50 (République dominicaine) à 46,62 (Oman)	113	145,39 (Saint-Vincent-et-les-Grenadines), 160,92 (Nauru)
HFC-134a	12,52	15,14	16,64	14,96	13,48	20	47	0,96 (Zambie) à 46,79 (Îles Cook)	99	103,60 (Oman), 353,34 (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)
Isobutane (HC-600a)	24,36	21,08	20,97	20,49	16,48	13	13	2,00 (Samoa) à 55,11 (Honduras)	44	74,40 (Paraguay), 80,00 (Zimbabwe), 120,00 (Lesotho)
Propane (HC-290)	20,53	21,79	22,23	15,60	14,77	6	9	1,00 (Sao Tomé-et-Principe) à 40,00 (Tchad)	26	95,00 (Zimbabwe), 95,66 (Paraguay), 210,00 (Sénégal)
R-404A	16,13	18,67	20,68	18,71	15,71	19	45	1,53 (Zambie) à 59,91 (Îles Cook)	98	150,00 (Îles Salomon), 284,00 (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)
R-407C	16,95	20,80	21,36	19,04	16,45	17	31	3,22 (République dominicaine) à 49,00 (Cap-Vert)	83	81,02 (Îles Cook), 366,22 (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)
R-410A	16,44	20,26	21,70	19,91	16,42	14	47	1,40 (Nauru) à 56,43 (Îles Cook)	90	248,44 (Saint-Vincent-et-les-Grenadines)
R-507A	17,48	17,55	20,78	15,84	13,50	7	20	1,60 (Nauru) à 39,00 (Cap-Vert)	45	Aucune

* Toutes les entrées avec 0 \$ ont été exclues

CARACTÉRISTIQUES DES PROGRAMMES DE PAYS

36. C'est la deuxième année d'utilisation de la nouvelle présentation de la communication de données relatives aux programmes de pays, approuvée lors de la 63^e réunion. Seize pays ont communiqué des données pour 2013 en utilisant encore le format précédent et 106 pays ont utilisé le format révisé.

37. Sur les 144 pays tenus de le faire, seuls 122 pays ont fourni les données pour 2013, 18 ayant fourni les données de programme de pays pour 2012 et 4 pays les données pour 2011, ceci dans les délais requis pour qu'elles soient analysées dans le présent document.

38. Les données présentées dans le nouveau format étaient incomplètes au niveau des trois principaux points suivants: qualitatif, quantitatif et réglementaire. Seuls 19 pays ont fourni toutes les informations requises pour ces 3 points: Albanie, Argentine, Arménie, Barbade, Belize, Bolivie (État plurinational de), Croatie, Équateur, Fidji, Îles Marshall, Micronésie (États fédérés de), Mongolie, Paraguay, République de Moldova, Saint-Kitts-et-Nevis, Samoa, Sao Tome-et-Principe, Serbie et Zimbabwe.

Récapitulatif des données

39. Sur les 144 pays ayant communiqué des données, 117 pays ont déclaré avoir des systèmes de quotas en place. Dix-huit pays (Angola, Bahreïn, Bolivie (État plurinational de), Botswana, République démocratique du Congo, Dominique, El Salvador, Guinée, Haïti, Honduras, Koweït, Liban, Mauritanie, Nicaragua, Nigéria, République de Moldova, Sierra Leone et Tunisie) n'avaient pas de système de quotas et neuf pays (Benin, Burundi, Côte d'Ivoire, Jordanie, Libye, Myanmar, Niue, Qatar et Soudan) n'ont pas fourni d'informations.

40. 130 pays ont fait savoir que l'enregistrement des importateurs était obligatoire. Six pays (Arménie, Barbade, Botswana, République démocratique du Congo, Haïti et Papouasie-Nouvelle-Guinée) n'imposaient pas l'enregistrement des importateurs, et huit pays (Burundi, Côte d'Ivoire, Dominique, Jordanie, Libye, Myanmar, Niue et Qatar) n'ont pas fourni d'informations.

41. 98 pays pour lesquels s'appliquaient des exigences de remise de rapport ont fait part de systèmes d'autorisation opérationnels. Sur la base des données les plus récentes, 12 248,3 tonnes PAO de HCFC-22 ont été récupérées au total, dont 11 770,4 tonnes PAO ont été réutilisées. Un total de 7 393 agents des douanes ont été formés. 1 967 machines de récupération et 1 336 machines de recyclage sont au total opérationnelles; 11 182 techniciens ont été certifiés, 19 143 techniciens ont été formés et 1 481 formateurs de techniciens ont été formés à la récupération et au recyclage des HCFC.

RECOMMANDATIONS

42. Le Comité exécutif pourrait envisager de:

(a) Prendre note:

- (i) Du document sur les rapports de situation et conformité présenté dans UNEP/OzL.Pro/ExCom/73/17;
- (ii) Que 93 pays (sur les 122 ayant transmis des données) ont communiqué les données de 2013 en utilisant le système en ligne;

(b) Demander:

- (i) Au PNUE de faire le rapport sur l'établissement d'un système d'autorisation au Botswana et au Soudan du Sud, et à l'ONUDI de faire le rapport sur le système d'autorisation de la Libye, d'ici à la 74^e réunion.
- (ii) Aux agences d'exécution concernées de fournir d'ici à la 74^e réunion une mise à jour des actions entreprises afin d'inclure dans les systèmes d'autorisation les mesures de réglementation accélérées applicables aux HCFC convenues en 2007, ceci dans les pays suivants: Dominique, Kirghizistan et Mauritanie; et
- (iii) Aux agences d'exécution concernées d'aider les pays visés à l'article 5 à résoudre les écarts de données indiqués au tableau 9 du présent document.

Annex I

METHYL BROMIDE ANALYSIS

Country	Source	Year of Latest Consumption	Baseline	Latest Consumption	Compliance Decision	2012 Action Plan Target	2013 Action Plan Target	Phase-Out in 2014 Business Plans	Remarks	Date Approved
Algeria	A7	2013	4.7	0.9				Yes	Country with approved projects that would, as a minimum, enable compliance with the 2005 MB limit..	Nov-06
Angola	A7	2013	NDR	0.0				No		
Argentina	CP	2013	411.3	251.5				No	Country with approved projects that would, as a minimum, enable compliance with the 2005 MB limit.	Mar-02
Chile	A7	2013	212.5	165.9	Decision XVII/29			No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Apr-10
China	A7	2013	1,102.1	100.0				Yes	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Dec-03
Egypt	A7	2013	238.1	55.2				No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Nov-08
Guatemala	A7	2013	400.7	240.0	Decision XVIII/26			No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Nov-09
Guinea	A7	2013	NDR	0.0				No		
Iran (Islamic Republic of)	A7	2013	26.7	0.4				No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Nov-05
Jamaica	A7	2013	4.9	1.0				No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Nov-05
Jordan	A7	2013	176.3	3.6				No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Nov-99
Mexico*	A7	2013	1,130.8	327.1				No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Apr-08
Saudi Arabia	A7	2012	204.1	21.6				No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Nov-07
Singapore**	A7	2013	5.0	0.4				No		
South Sudan	A7	2013	0.7	0.2				No		
Sudan (the)	A7	2013	3.0	0.7				Yes	Country with approved projects that would, as a minimum, enable	Nov-02

Country	Source	Year of Latest Consumption	Baseline	Latest Consumption	Compliance Decision	2012 Action Plan Target	2013 Action Plan Target	Phase-Out in 2014 Business Plans	Remarks	Date Approved
									compliance with the 2005 MB limit. MB project has been submitted to the 73 rd meeting	
Tunisia	A7	2013	8.3	6.6				Yes	Country that has not received assistance to achieve the 2005 MB phase out target (Decision XV/12). MB project has been submitted to the 73 rd meeting	
Viet Nam	A7	2013	136.5	50.0				Yes	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Nov-06
Yemen	A7	2013	54.5	11.0				No	Country with approved projects for complete phase-out of MB	Nov-08

*UNIDO indicated that the actual MB consumption in 2013 was 325 ODP tonnes and not 327.1 ODP tonnes as reported and that the country is in full compliance with the Executive Committee agreement. A request for change in 2013 MB consumption data is being prepared by the country for submission to the Ozone Secretariat.

**Did not receive funding from the Multilateral Fund.

Annex II

HCFC ANALYSIS

Country	Source	Year of Latest Consumption	Baseline	Latest Consumption	Percentage over Freeze	Control Measures Addressed by HPMPs (Approval/Submission)
Afghanistan	A7	2013	23.8	17.7	0.0	35% by 2020
Albania	A7	2013	6.0	5.7	0.0	35% by 2020
Algeria	A7	2013	62.1	51.1	0.0	20% by 2017
Angola	A7	2013	16.0	15.4	0.0	10% by 2015
Antigua and Barbuda	A7	2013	0.3	0.2	0.0	10% by 2015
Argentina	CP	2013	400.7	246.1	0.0	17.5% by 2017
Armenia	A7	2013	7.0	4.5	0.0	10% by 2015
Bahamas (the)	A7	2012	4.8	2.7	0.0	35% by 2020
Bahrain	A7	2012	51.9	75.6	45.6	39% by 2020
Bangladesh	A7	2012	72.6	66.5	0.0	30% by 2018
Barbados	A7	2013	3.7	2.3	0.0	35% by 2020
Belize	A7	2013	2.8	2.4	0.0	35% by 2020
Benin	A7	2013	23.8	22.2	0.0	35% by 2020
Bhutan	A7	2013	0.3	0.3	0.0	100% by 2025
Bolivia (Plurinational State of)	A7	2013	6.1	0.4	0.0	35% by 2020
Bosnia and Herzegovina	A7	2013	4.7	5.1	9.1	35% by 2020
Botswana	A7	2013	11.0	2.8	0.0	
Brazil	A7	2013	1,327.3	1,189.3	0.0	10% by 2015
Brunei Darussalam	A7	2013	6.1	4.3	0.0	35% by 2020
Burkina Faso	A7	2012	28.9	26.6	0.0	35% by 2020
Burundi	A7	2013	7.2	7.1	0.0	35% by 2020
Cambodia	A7	2013	15.0	9.5	0.0	100% by 2035
Cameroon	A7	2013	88.8	82.3	0.0	20% by 2017
Cabo Verde	A7	2013	1.1	0.2	0.0	35% by 2020
Central African Republic (the)	A7	2012	12.0	11.8	0.0	35% by 2020
Chad	A7	2013	16.1	15.2	0.0	35% by 2020
Chile	A7	2013	87.5	76.0	0.0	10% by 2015
China	A7	2013	19,269.0	15,757.9	0.0	10% by 2015
Colombia	A7	2013	225.6	176.7	0.0	10% by 2015
Congo (the)	A7	2013	10.1	9.4	0.0	35% by 2020
Cook Islands (the)	A7	2013	0.1	0.0	0.0	35% by 2020

Country	Source	Year of Latest Consumption	Baseline	Latest Consumption	Percentage over Freeze	Control Measures Addressed by HPMPs (Approval/Submission)
Costa Rica	CP	2013	14.1	-0.2	0.0	35% by 2020
Cote d'Ivoire	A7	2013	63.8	54.2	0.0	35% by 2020
Croatia	CP	2013	4.0	-1.6	0.0	100% by 2016
Cuba	A7	2013	16.9	12.2	0.0	35% by 2020
Democratic People's Republic of Korea (the)	A7	2013	78.0	90.6	16.1	15% by 2018
Democratic Republic of the Congo (the)	A7	2013	66.2	35.9	0.0	10% by 2015
Djibouti	A7	2012	0.7	0.6	0.0	35% by 2020
Dominica	A7	2013	0.4	0.1	0.0	35% by 2020
Dominican Republic (the)	A7	2013	51.2	34.8	0.0	10% by 2015
Ecuador	A7	2013	23.5	22.0	0.0	35% by 2020
Egypt	A7	2013	386.3	297.0	0.0	25% by 2018
El Salvador	A7	2013	11.7	8.1	0.0	35% by 2020
Equatorial Guinea	A7	2013	6.3	5.1	0.0	35% by 2020
Eritrea	A7	2013	1.1	1.0	0.0	35% by 2020
Ethiopia	A7	2013	5.5	5.5	0.0	35% by 2020
Federal Republic of Somalia	A7	2012	45.1	17.6	0.0	35% by 2020
Fiji	CP	2013	8.5	6.76	0.0	35% by 2020
Gabon	A7	2013	30.2	28.6	0.0	35% by 2020
Gambia (the)	A7	2013	1.5	0.9	0.0	35% by 2020
Georgia	A7	2013	5.3	1.4	0.0	35% by 2020
Ghana	A7	2013	57.3	25.4	0.0	35% by 2020
Grenada	A7	2013	0.8	0.3	0.0	35% by 2020
Guatemala	A7	2013	8.3	11.3	35.9	35% by 2020
Guinea	A7	2013	22.6	7.1	0.0	35% by 2020
Guinea-Bissau	A7	2013	2.8	2.3	0.0	35% by 2020
Guyana	A7	2013	1.8	1.0	0.0	10% by 2015
Haiti	A7	2012	3.6	5.2	41.9	35% by 2020
Honduras	A7	2013	19.9	18.9	0.0	35% by 2020
India	A7	2013	1,608.2	975.9	0.0	10% by 2015
Indonesia	A7	2013	403.9	310.5	0.0	20% by 2018
Iran (Islamic Republic of)	A7	2013	380.5	357.4	0.0	10% by 2015
Iraq	CP	2013	108.4	101.8	0.0	13.82% by 2015
Jamaica	A7	2013	16.3	2.6	0.0	35% by 2020
Jordan	A7	2013	83.0	59.4	0.0	20% by 2017
Kenya	A7	2013	52.2	29.1	0.0	21.1% by 2017

Country	Source	Year of Latest Consumption	Baseline	Latest Consumption	Percentage over Freeze	Control Measures Addressed by HPMPs (Approval/Submission)
Kiribati	A7	2013	0.1	0.0	0.0	35% by 2020
Kuwait	A7	2012	418.6	420.2	0.4	39.2% by 2018
Kyrgyzstan	A7	2013	4.1	4.0	0.0	10% by 2015
Lao People's Democratic Republic (the)	A7	2012	2.3	2.8	19.6	35% by 2020
Lebanon	A7	2013	73.5	72.6	0.0	17.5% by 2017
Lesotho	A7	2013	3.5	2.0	0.0	35% by 2020
Liberia	A7	2013	5.3	4.5	0.0	35% by 2020
Libya	A7	2012	114.7	144.1	25.6	
Madagascar	A7	2013	24.9	16.0	0.0	35% by 2020
Malawi	A7	2013	10.8	10.2	0.0	35% by 2020
Malaysia	A7	2013	515.8	445.8	0.0	15% by 2016
Maldives	A7	2013	4.6	3.2	0.0	100% by 2020
Mali	A7	2013	15.0	10.3	0.0	35% by 2020
Marshall Islands (the)	A7	2013	0.2	0.1	0.0	35% by 2020
Mauritania	A7	2012	20.5	20.4	0.0	
Mauritius	A7	2013	8.0	5.4	0.0	100% by 2030
Mexico	A7	2013	1,148.8	835.2	0.0	30% by 2018 (stage II - 67.5% by 2022)
Micronesia (Federated States of)	A7	2013	0.2	0.0	0.0	35% by 2020
Mongolia	A7	2013	1.4	0.9	0.0	35% by 2020
Montenegro	A7	2013	0.8	0.8	0.0	35% by 2020
Morocco	A7	2013	59.7	49.4	0.0	20% by 2017
Mozambique	A7	2013	6.5	8.3	26.9	35% by 2020
Myanmar	CP	2013	4.3	3.0	0.0	35% by 2020
Namibia	A7	2013	8.4	7.0	0.0	100% by 2025
Nauru	A7	2013	0.0	0.0	0.0	35% by 2020
Nepal	A7	2013	1.1	0.7	0.0	35% by 2020
Nicaragua	A7	2013	6.8	3.6	0.0	35% by 2020
Niger (the)	A7	2013	16.0	14.6	0.0	35% by 2020
Nigeria	A7	2013	398.2	334.5	0.0	10% by 2015
Niue	A7	2013	0.0	0.0	0.0	35% by 2020
Oman	A7	2013	31.5	28.9	0.0	10% by 2015
Pakistan	A7	2013	247.4	247.0	0.0	10% by 2015
Palau	A7	2013	0.2	0.1	0.0	35% by 2020
Panama	A7	2013	24.8	21.4	0.0	10% by 2015

Country	Source	Year of Latest Consumption	Baseline	Latest Consumption	Percentage over Freeze	Control Measures Addressed by HPMPs (Approval/Submission)
Papua New Guinea	A7	2013	3.3	3.0	0.0	100% by 2025
Paraguay	A7	2013	18.0	16.5	0.0	35% by 2020
Peru	A7	2013	26.9	25.8	0.0	10% by 2015
Philippines (the)	A7	2013	208.4	136.7	0.0	10% by 2015
Qatar	CP	2013	86.9	80.7	0.0	20% by 2015
Republic of Korea (the)	A7	2013	1,908.0	1,893.1	0.0	
Republic of Moldova (the)	A7	2013	1.0	1.0	0.0	10% by 2015
Rwanda	A7	2013	4.1	3.8	0.0	35% by 2020
Saint Kitts and Nevis	A7	2013	0.5	0.3	0.0	35% by 2020
Saint Lucia	A7	2013	1.1	0.6	0.0	35% by 2020
Saint Vincent and the Grenadines	A7	2013	0.3	0.2	0.0	100% by 2025
Samoa	A7	2013	0.3	0.1	0.0	35% by 2020
Sao Tome and Principe	A7	2013	2.2	0.1	0.0	35% by 2020
Saudi Arabia	A7	2012	1,468.7	1,921.7	30.8	40% by 2020
Senegal	A7	2013	36.2	7.7	0.0	35% by 2020
Serbia	A7	2013	8.4	8.1	0.0	35% by 2020
Seychelles	A7	2013	1.4	0.6	0.0	100% by 2025
Sierra Leone	CP	2013	1.7	0.8	0.0	35% by 2020
Singapore	A7	2013	216.1	116.3	0.0	
Solomon Islands	A7	2013	2.0	0.2	0.0	35% by 2020
South Africa	A7	2013	369.7	262.0	0.0	35% by 2020
South Sudan	A7	2013	1.0	14.2	1319.0	
Sri Lanka	A7	2013	13.9	13.4	0.0	35% by 2020
Sudan (the)	A7	2013	52.7	51.2	0.0	30% by 2017
Suriname	A7	2013	2.0	1.2	0.0	35% by 2020
Swaziland	A7	2013	7.3	1.2	0.0	35% by 2020
Syrian Arab Republic	A7	2013	135.0	28.0	0.0	
Thailand	A7	2013	927.6	863.3	0.0	15% by 2018
The Former Yugoslav Republic of Macedonia	A7	2013	1.8	0.7	0.0	35% by 2020
Timor-Leste	A7	2013	0.5	0.3	0.0	10% by 2015
Togo	A7	2013	20.0	19.0	0.0	35% by 2020
Tonga	A7	2013	0.1	0.0	0.0	35% by 2020
Trinidad and Tobago	A7	2013	46.0	39.5	0.0	35% by 2020
Tunisia	A7	2013	40.7	32.1	0.0	15% by 2018
Turkey	A7	2013	551.5	147.0	0.0	86.4% by 2017

Country	Source	Year of Latest Consumption	Baseline	Latest Consumption	Percentage over Freeze	Control Measures Addressed by HPMPs (Approval/Submission)
Turkmenistan	A7	2013	6.8	0.4	0.0	35% by 2020
Tuvalu	A7	2013	0.1	0.0	0.0	35% by 2020
Uganda	A7	2013	0.2	0.0	0.0	35% by 2020
United Arab Emirates (the)	A7	2013	557.1	539.4	0.0	
United Republic of Tanzania (the)	A7	2013	1.7	1.6	0.0	35% by 2020
Uruguay	A7	2013	23.4	15.5	0.0	10% by 2015
Vanuatu	A7	2013	0.3	0.1	0.0	35% by 2020
Venezuela (Bolivarian Republic of)	CP	2013	207.0	134.8	0.0	10% by 2015
Viet Nam	A7	2013	221.2	202.9	0.0	10% by 2015
Yemen	A7	2013	158.2	116.2	0.0	15% by 2015
Zambia	A7	2013	5.0	5.0	0.0	35% by 2020
Zimbabwe	A7	2013	17.8	15.8	0.0	35% by 2020
